

Madame Christie MORREALE

LA VICE-PRÉSIDENTE
MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION,
DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE,
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES

Jambes, le 27 avril 2023

A destination des Epiceries sociales ;
A destination des Restaurants sociaux ;
A destination des asbl Colis alimentaires ;
A destination des CPAS wallons ;
A destination de leurs Fédérations ;
A destination des Plateformes de récolte,
d'achat, de tri, de stockage, de
transformation et de distribution de denrées
alimentaires et de produits de première
nécessité
A destination de l'Organisme Wallon de
Concertation de l'Aide Alimentaire

Concerne : Appel à projets 2023 - Aide Alimentaire

Mesdames, Messieurs,

Depuis le début de cette année, force est de constater que les besoins en aide alimentaire continuent d'augmenter.

Les objectifs poursuivis par ce nouvel appel à projets consistent à soutenir les opérateurs, de manière à faire face à la croissance des demandes, en raison notamment du chevauchement des crises.

Une enveloppe de 8.000.000 d'euros a été dégagée par le Gouvernement wallon le 27 avril dernier, sur ma proposition, en faveur du secteur de l'aide alimentaire.

Cet appel s'adresse aux organisations poursuivant un but social désintéressé et, plus précisément, d'une part, aux opérateurs de 1^{ère} ligne (en contact direct avec les bénéficiaires) : épiceries sociales, restaurants sociaux, asbl distribuant des colis alimentaires et CPAS et, d'autre part, il est également destiné aux opérateurs de 2^{ème} ligne (sans contact direct avec les bénéficiaires) qui assurent des activités de plateformes de récolte, d'achat, de tri, de stockage, de transformation et de distribution de denrées alimentaires et de produits de première nécessité, établis en Wallonie.

Les moyens libérés devront être utilisés pour rencontrer directement les besoins des bénéficiaires (récolte et stockage de denrées, achat de denrées et de produits de première nécessité, protections hygiéniques, préparation de repas/colis, bons alimentaires, chèques, livraison, équipements et investissements, factures énergétiques des locaux consacrés à l'aide alimentaire, frais de carburant, défraiement des bénévoles, frais de personnel...). La période d'éligibilité des dépenses sera fixée du 01/07/2023 au 31/12/2024.

Le formulaire de candidature succinct est annexé à la présente (il existe un formulaire réservé aux opérateurs de 1^{ère} ligne et un formulaire réservé aux opérateurs de 2^{ème} ligne). Ces formulaires reprennent les coordonnées et informations utiles de l'organisation candidate, l'offre de services actuelle, le budget sollicité, la nature des dépenses envisagées, ainsi que différents critères d'octroi, tels que le recours aux producteurs locaux, le nombre de bénéficiaires aidés, les projets d'initiatives communautaires, l'assouplissement des conditions d'accès à l'aide alimentaire, l'adaptation pour faciliter l'accès aux services offerts, le système de chèques alimentaires, les projets collaboratifs et de mutualisation de plateformes.

Un seul dossier sera soumis par service. De même, les ASBL dépendant d'une coupole devront adresser leurs besoins à cette dernière qui portera la candidature globalisée pour l'ensemble de ces services. Les plateformes portant un projet collaboratif rentreront un dossier de candidature par le biais d'un seul des opérateurs participatifs au projet. Les associations de fait et organisations ayant une forme juridique autre qu'ASBL, CPAS, Association chapitre XII, ville ou commune ne sont pas éligibles à cet appel.

L'enveloppe sera répartie en fonction du nombre de candidatures réceptionnées par voie électronique, du budget présenté et des différents critères d'octroi.

Si vous êtes intéressé.e, veuillez remplir le formulaire annexé et le renvoyer **au plus tard le 31/05/2023 à minuit**, UNIQUEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE à l'adresse suivante : ers.social@spw.wallonie.be.

Un accusé de réception vous sera envoyé et la suite utile vous sera communiquée dans les meilleurs délais ; étant entendu que c'est le Gouvernement qui validera la sélection de cet appel à projets.

Je vous remercie pour votre attention et pour votre engagement en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.



Christie MORREALE